

COMMUNE DE LARNAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24-11-2022

L'an deux mil vingt-deux et le 24 novembre à 20h00 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Cyril LAURENT 1^{er} adjoint de la commune de Larnage en remplacement du maire absent empêché pour maladie. (Pouvoir donné par Monsieur le Maire).

Etaient présents : Mrs Cyril Laurent, Jean-Christophe Bouchardon, Nicolas Flandin, Cédric Callet, Bastien Blaise.

Mmes Aurélie Villot, Catherine Buit, Eliane Durand, Isabelle Gleyse, Céline Belle, Emmanuelle Morcel, Anne Perrin

Etaient excusés : Gérard ROBERTON a donné pouvoir à Cyril LAURENT ; Romain ROUDIER a donné pouvoir à Céline BELLE.

Etaient absents : 0

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 15

Secrétaire de séance : Emmanuelle Morcel

Date de convocation : 17-11-2022

I-Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

II-Affaires soumises à délibération

D0372022 – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Suite aux besoins du service et après avoir fait un point avec l'agent, il est nécessaire de porter le nombre d'heures hebdomadaire à 26h00 au lieu de 24h00 pendant les semaines scolaires.

Actuellement, le nombre d'heures annualisées de ce poste est de 22.50 heures. En prenant en compte cette augmentation, le nombre d'heures annualisées sera de 23.69 heures à compter du 1^{er} décembre 2022.

L'augmentation de la masse salariale annuelle sera de 1 108 €.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents.

D0382022 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION LA BIBLIOTHEQUE SUITE AUX DEGATS DE LA CLIMATISATION

Cet été la climatisation a dysfonctionné et provoqué des dégâts sur une partie des livres de la bibliothèque. Le préjudice s'élève à 199.00 €.

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 200.00 € à l'association la bibliothèque au titre de la réparation de ce préjudice.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents.

D039-2022 ANNULATION ERREUR MATERIELLE

D0402022 – PROJET DE VIDEOPROTECTION

A la demande de la commune, un audit de sûreté a été réalisé par les services de la gendarmerie. Au cours de ces différents échanges avec les services de l'Etat, le projet de vidéoprotection a été abordé par les élus et des entreprises spécialisées ont été sollicitées pour des estimations financières.

Madame BELLE présente aux conseillers municipaux, l'ensemble du projet.

Monsieur LAURENT soumet au vote la validation du projet de vidéoprotection.

Vote du Conseil Municipal : 13 Pour, 2 Contre.

D0412022-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

D0422022-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FIPD

D0432022-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

Suite à l'approbation du projet de vidéoprotection, plusieurs demandes de subventions seront à faire auprès de différents partenaires financiers, à savoir la Région, l'Etat au titre du FIPD et le Conseil Départemental.

Le projet est estimé à 56100€HT

Le conseil approuve à l'unanimité.

D0442022 -DELIBERATION MODIFICATIVE VIREMENT DE CREDITS

D0452022- DELIBERATION MODIFICATIVE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

III – Affaires non soumises à délibération

Rapport des commissions

Questions diverses

La secrétaire de séance

Le Maire